

## Synthèse sur la Politique de Dissuasion Nucléaire

### Avant-propos

La politique de dissuasion nucléaire doit être durcie et rendue plus compatible avec les valeurs humanistes. En ce début de 21<sup>è</sup>m siècle notre posture nucléaire est empreinte de non-dits et de tabous. C'est à l'image de la crise de civilisation que nous vivons. Une refondation est nécessaire. Cette politique doit être permanente, de long terme et non tributaire du contexte géopolitique. Seule la posture peut être adaptée. La fin de la guerre froide doit être actée. Il doit être confirmé que l'approche quantitative du déploiement de l'arme nucléaire est déclassée au profit d'une approche qualitative. Celle-ci inclue la technologie de fiabilité, furtivité et de précision des missiles porteurs. Elle inclut aussi la détermination de points critiques au sens éco-systémique. Il ne s'agit plus de dissuasion du faible au fort. Il s'agit de dissuasion totale basée sur des ruptures technologiques. Dans ce domaine les Etats-Unis disposent d'une supériorité croissante, notamment conventionnelle. Cela leur permet de proposer le désarmement nucléaire comme plus sûr moyen de maintien de cette supériorité[1]. Il faut aussi observer que depuis 1997 les Etats-Unis ont procédé à 22 essais nucléaires "subCritiques". Le contexte général est aujourd'hui celui d'une absence de menace directe contre la nation; mais un ensemble de menaces indirectes peut être déterminé.

La situation particulière de la France est d'avoir pour la première fois depuis l'intermède de Vichy, un président au comportement ambigu sur la souveraineté nationale[2]. D'autres responsables politiques (Alain Juppé, Bernard Norlain, Alain Richard, Michel Rocard) ou militaire émettent aussi des souhaits très ambigus. "la réussite de la non-prolifération est une nécessité première pour la paix, et elle repose sur des initiatives urgentes et beaucoup plus radicales des cinq puissances nucléaires (officielles)... Elles doivent engager un processus conduisant de manière planifiée au désarmement complet"[3]. S'agit'il de proposer des interventions militaires chez les pays récalcitrants qui incluent L'inde ou le Pakistan, puissances nucléaires? S'agit t'il de diviser par deux le budget militaire américain?

### **Durcir notre politique nucléaire**

*Protéger efficacement la population française et européenne*

La dissuasion nucléaire est l'ultime recours de la souveraineté de la Nation. Elle sanctuarise la Nation. Elle sanctuarise aussi l'Europe qui est notre espace de sécurité et de liberté. La dissuasion nucléaire comporte une dimension stratégique et une dimension tactique. La dimension stratégique a un objectif de non emploi; mais sa fonction est l'annihilation de l'ennemi. La dimension tactique est une dissuasion politique. La fonction est d'avertir l'adversaire sur notre

détermination à utiliser la dissuasion nucléaire stratégique. Cette avertissement se limite à une ou des frappes anti-électronique ou anti-forces en période de guerre. Il n'existe plus de notion explicite ou implicite de frappe sous-stratégique. Celle qui s'exercerait par l'usage d'armes stratégiques à charge réduite. L'échec de la dissuasion nucléaire relève de la guerre et de son contexte juridique[4][5]; mais les armes nucléaires ne sont pas des armes du champ de bataille[6].

Le maintien de la crédibilité de notre dissuasion nucléaire doit être assurée. Celle-ci ne peut être maintenue par le seul moyen de la simulation[7]. D'autant que la France, contrairement au Royaume-Uni, ne fait pas d'essais "subCritiques". Il y a une dégradation dans le temps du potentiel de dissuasion, qu'il soit humain ou matériel. L'arme nucléaire doit avoir une forme adéquate aux objectifs à frapper. Elle doit être en mesure de déjouer les éventuels dispositifs de protection. L'arme nucléaire tactique doit avoir un impact écologique minimal et préférablement nul. Elle doit pouvoir être délivrée par une variété de moyens conventionnels. Cette politique nucléaire implique de renoncer à une certaine interprétation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Comme les autres pays nucléaires, il s'agit de pouvoir procéder à des essais dits subcritiques. D'autres garanties sont proposées à la communauté internationale. Ce comportement loyal prend acte des ambiguïtés actuelles. Il s'accompagne d'un engagement à minimiser l'impact écologique global de ces activités. Le nombre d'armes nucléaires n'est pas augmenté par rapport au niveau de 1996. Le principe de stricte suffisance est maintenu.

La détermination à annihiler l'ennemi serait un échec de la dissuasion totale. Elle se transforme en détermination d'annihilation d'un peuple dans son sanctuaire national. Cette dissuasion ne nécessite pas d'augmentation du nombre d'armes nucléaires existantes. Elle nécessite la connaissance des points critiques à détruire. Leur atteinte doit entraîner l'enchaînement des phénomènes de destruction de la viabilité du sanctuaire visé. La puissance des armes nucléaires stratégiques est réduite au niveau suffisant. L'objectif est de minimiser l'impact écologique d'une frappe stratégique. Le maintien de la viabilité de la planète est une contrainte absolue.

### **Humaniser notre politique nucléaire**

*Une politique nucléaire plus compatible avec les valeurs humanistes et démocratiques*

Il doit y avoir une rationalité des décisions. Elles doivent être prise et appliquées dans la transparence. Il n'y a pas de pays qui constitue une cible plus privilégiée. Vis à vis du reste du monde notre politique nucléaire doit être prévisible. Sa connaissance doit renforcer le sentiment de sécurité de nos partenaires

internationaux. Le secret ne saurait concerner que les seuls détails technologiques, et les aspects opérationnels en période de guerre. Les capacités doivent être annoncées, ainsi que les activités d'entraînement. Il est mis fin au "flou" sur la nature de nos intérêts vitaux. La posture de défense nucléaire est "tout azimut" hors du sanctuaire national et européen. L'intégrité de l'espace continental européen fait partie de nos intérêts vitaux. Il n'y a plus de zone d'approvisionnement qui soit au cœur de nos intérêts vitaux. L'annonce de la localisation d'un point critique visé est un élément d'une gestion de crise nucléaire. Tant qu'un avertissement nucléaire tactique n'a pas été délivré, il n'y a pas de déploiement opérationnel des armes nucléaires stratégiques. C'est à dire notamment qu'il est mis fin aux patrouilles opérationnelles des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins en temps de paix. Par contre les activités d'entraînement sont maintenues. Leur permanence garantit la capacité éventuelle de seconde frappe; mais avec un délai plus grand. Il n'y a pas de garantie de non-emploi en premier parce que certaines menaces conventionnelles sont comparables à une menace nucléaire.

Ces objectifs impliquent une plus grande démocratie dans l'élaboration de la politique de dissuasion. C'est une approche nationale souveraine. Mais, les discours de présidents et les livres blancs de la défense ne correspondent pas au niveau de démocratie requis pour la définition d'une politique de dissuasion nucléaire. Il y a nécessité d'une loi d'orientation[8] au sens de l'ordonnance sur la défense de 1959 initiée par le général de Gaulle[9][10]. La décision d'emploi de l'arme nucléaire tactique devrait impliquer l'aval d'un conseil de défense incluant le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité; mais le choix des objectifs à frapper serait une décision militaire opérationnelle. La décision d'emploi de l'arme nucléaire stratégique devrait impliquer l'aval d'un conseil de défense élargi à des observateurs européens. C'est par nature une décision "délibérative" dont le temps est fourni par la dimension nucléaire tactique.

Il n'est plus possible de considérer que la France pourrait faire usage de ses armes nucléaires stratégiques sans considérer la sauvegarde des autres membres de l'Union Européenne. Nous faisons partie du même espace de sécurité. Nos décisions sont d'ors et déjà interdépendantes de fait. Une politique européenne de dissuasion nucléaire est nécessaire. Elle implique une coopération renforcée de dissuasion au sein de l'Union Européenne. Une coopération structurée permanente de dissuasion avec le Royaume-Uni doit être mise en place; mais des dispositions doivent être prises du fait des accords particuliers de ce pays avec les Etats-Unis. La construction d'une composante commune de dissuasion sous-marine de nouvelle génération pourrait être envisagée. Elle pourrait dans une première phase coexister avec des composantes nationales réduites. Le principe d'une double-clé de tir franco-britannique fournirait des garanties internationales élevées pour la paix.

Parallèlement au développement d'une dissuasion nucléaire européenne, les armes nucléaires américaines devraient être retirées du continent européen.

La politique de dissuasion nucléaire européenne est incluse dans la politique européenne de sécurité et de défense. Celle-ci doit contribuer au financement de l'effort franco-britannique. Elle prépare l'indépendance stratégique de l'Europe. C'est le but ultime de la politique européenne de sécurité et de défense. La politique de recherche et d'essai de la dissuasion nucléaire doit être menée en synergie avec les activités nucléaires civiles; en évitant les risques de prolifération militaire. Il doit être possible de partager une part du budget nucléaire militaire avec le secteur civil. Cela permettrait de tenir compte des contraintes issues de l'endettement de notre pays. Le budget de la défense et des forces armées est maintenu à 2,5% du PIB en France. La part de la dissuasion nucléaire est maintenue à 20%.

Il est immédiatement procédé dans les conditions les plus larges et les plus favorables à l'indemnisation de français victimes, directes ou indirectes, des essais nucléaires[11][12][13].